

LE COMMISSAIRE PARLEMENTAIRE

LA NOMINATION D'UN OMBUDSMAN
AU QUÉBEC

M. Barry Mather (Surrey): Cette question concerne un problème différent. A propos de la déclaration d'aujourd'hui concernant la nomination d'un ombudsman dans la province de Québec—la troisième province à faire cette nomination—puis-je demander au premier ministre si le gouvernement fédéral envisage d'établir un poste de ce genre?

Le très hon. Pierre Elliott Trudeau (premier ministre): Je sais que le ministère de la Justice a étudié la question, mais je ne sais si on est en train de l'étudier activement à l'heure actuelle. Cependant, je consulterai le ministre de la Justice et j'essaierai de répondre plus tard.

LES CÉRÉALES

LE BLÉ—L'AIDE AUX CULTIVATEURS
DE L'OUEST

Le très hon. J. G. Diefenbaker (Prince Albert): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de l'Industrie et du Commerce. Vu sa déclaration d'aujourd'hui, ce qui veut dire que les cultivateurs de l'Ouest obtiendront environ 80 millions de dollars de moins cette année que l'an dernier pour le même montant de blé, et la gravité de la situation dans les provinces de l'Ouest surtout à cause du temps et du manque de ventes de blé, le gouvernement songe-t-il maintenant à aider les cultivateurs d'une façon ou d'une autre à faire face à la situation créée en majeure partie par son ineptie?

L'hon. Jean-Luc Pepin (ministre de l'Industrie et du Commerce): J'ai déjà répondu à cette question à plusieurs reprises. Je répète qu'en ce moment nous nous efforçons de revenir le plus possible aux prix prévus par l'Arrangement international sur les céréales et de vendre le plus de blé possible. C'est pourquoi nous avons permis à la Commission du blé d'être concurrentiel en ne respectant pas au besoin les prix convenus par l'AIG.

Hier, l'opposition officielle a sans raison brossé un tableau sombre de la situation. On aurait cru, à les entendre, que les envois de céréales à Vancouver avaient été complètement interrompus.

Le très hon. M. Diefenbaker: Personne n'a dit cela, sauf le ministre.

L'hon. M. Pepin: J'ai eu des renseignements précis ce matin. J'ai refusé de les donner hier car je ne les avais pas devant moi. Le très honorable député de Prince Albert soutenait avec insistance qu'il avait lu mon courrier, ce qui m'a déçu.

[M. Fairweather.]

Le très hon. M. Diefenbaker: Je ne tolérerai pas chose pareille. Monsieur l'Orateur, je pose la question de privilège. Je sais que le ministre reçoit un rapport tous les jours. Cela se fait depuis des années. La seule chose qu'il ne fait pas, c'est lire ce qu'il reçoit.

Des voix: Bravo!

[Français]

M. l'Orateur: A l'ordre. Je me demande si le ministre ne se contenterait pas de répondre à la question qui a été posée.

L'hon. M. Pepin: Avec plaisir, monsieur l'Orateur.

[Traduction]

On me dit qu'hier il n'y avait pas de navires dans le port de Vancouver et qu'on n'en attendait pas avant le 25 avril. J'aimerais dire ce qui en est. Il n'y a rien de vrai dans ces déclarations. On chargeait quatre navires hier, on en attend trois de plus en mars—aujourd'hui, le 28—et huit autres navires sont attendus avant le 25 avril. Le commissaire en chef de la Commission du blé me dit qu'en avril au moins 16 navires arriveront de Vancouver, et il espère qu'on en désignera d'autres dans les jours à venir. La situation est donc loin d'être aussi lamentable que les députés de l'autre côté de la Chambre l'ont donné à entendre hier.

Des voix: Bravo!

Le très hon. M. Diefenbaker: Je suis heureux que le ministre ait aujourd'hui les renseignements qu'il avait hier mais qu'il n'a pas lus.

L'hon. M. Pepin: Monsieur l'Orateur...

Le très hon. M. Diefenbaker: Je posais une question supplémentaire au ministre.

M. l'Orateur: Je croyais que l'honorable représentant voulait poser la question de privilège.

L'hon. M. Pepin: Je n'avais pas le renseignement, hier, monsieur l'Orateur.

Je me rends compte que j'ai pris l'habitude d'agiter la main comme le très honorable député de Prince Albert.

Des voix: Oh, oh!

Le très hon. M. Diefenbaker: Pour saisir plus facilement.

Des voix: Oh, oh!

L'hon. M. Pepin: Emily Post et ma mère affirment que ça ne se fait pas. Je n'avais pas le renseignement, hier, et ce sont des détails que la Commission canadienne du blé ne